

Livret d'accueil

Service de maternité

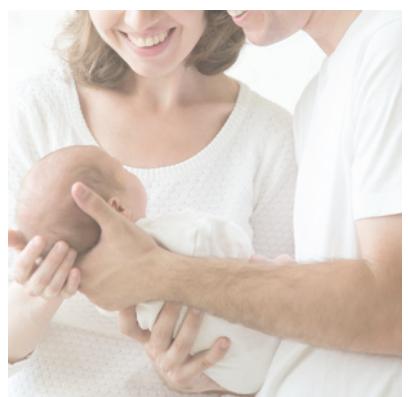
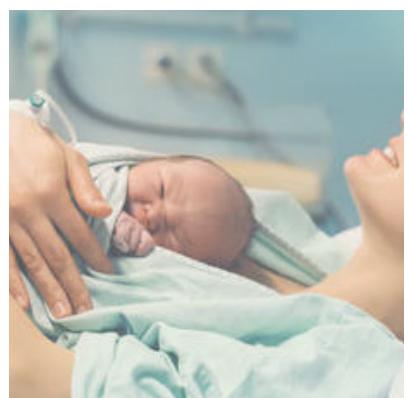


IHAB
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS-FRANCE

2025-2026



Hôpital
du pays Salonais



SOMMAIRE



PRÉSENTATION DE LA MATERNITÉ ET DE SON ÉQUIPE

▪ Mot d'accueil	03
▪ Notre philosophie de service	03
▪ Quelques chiffres	03
▪ Les réseaux	03
▪ Présentation de l'équipe	04

LE GUIDE DU SUIVI DE GROSSESSE

▪ Les rendez-vous de suivi de grossesse.....	05
▪ Les consultations et les échographies	06
▪ Les autres rendez-vous importants	07
▪ L'entretien prénatal	07
▪ Les cours de préparation à la parentalité	07
▪ Les Incontournables : réunions d'informations en groupe	07
- Rythmes biologiques	07
- Allaitement maternel.....	08
- Ateliers de l'espace Cocon	08
▪ Quelques conseils hygiéno-diététiques	08

LES URGENCES MATERNITÉ

LE JOUR J

▪ Lors de votre arrivée	09
▪ La valise indispensable pour le jour J.....	09
▪ La césarienne	09

LE SÉJOUR À LA MATERNITÉ

▪ La valise pour le séjours	10
▪ Les soins apportés à la mère et à l'enfant.....	11
▪ Les prestations hôtelières	11
▪ La déclaration de naissance	11
▪ Si votre bébé est hospitalisé	11
▪ Autres services proposés	12

LA FIN DU SÉJOUR, LE RETOUR À DOMICILE

INFORMATIONS

▪ Charte des accompagnants.....	13
▪ Soutien à la parentalité et à l'allaitement maternel	14

NUMÉROS UTILES

PLAN DE LA MATERNITÉ

SITE WEB



INSTAGRAM



 MATERNITÉ



BIENVENUE AUX FUTURS PARENTS

Vous commencez aujourd’hui votre voyage à la maternité de l’Hôpital du Pays Salonnais.

Ce livret est conçu pour vous accompagner tout au long de votre grossesse et de votre accouchement.

Pour commencer l'aventure...



NOTRE PHILOSOPHIE DE SERVICE

L’ensemble du personnel de la maternité est engagé dans le projet IHAB. Ce label est reconnu par l’Organisation Mondiale de la Santé et permet aux équipes soignantes de recentrer leur organisation sur les besoins essentiels des familles accueillies. La maternité de l’hôpital du pays salonnais a obtenu le label IHAB, Initiative Hôpital Ami des Bébés, en décembre 2022.

Les principes de l’IHAB :

- Une attitude de l’ensemble de l’équipe centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né
- Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille
- Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins

Source : ami-des-bebes.fr

Plus d’informations sur le site internet i-hab.fr

LES RÉSEAUX

La maternité appartient aux réseaux suivants:

- Réseau de périnatalité Méditerranée
- SFERE (Soins des Femmes Enceintes et Rencontre à l’Enfant)
- D3P (Dispositifs Prénataux de Prévention et de Parentalité)





PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe médicale est de garde sur place 24h/24 pour votre sécurité.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe se compose ainsi :

- Dr A. Mofredj
Chef de pôle,
Président le la Commission
Médicale d'Etablissement
- Dr E. Ricard
Chef de l'unité de Gynécologie
Obstétrique
- Les gynécologues obstétriciens : ils assurent le suivi des grossesses à risque, les échographies et interviennent en salle de naissance si besoin.
- Les pédiatres : ils sont présents à chaque naissance qui pourrait être difficile. Ils assurent le suivi des bébés en suites de naissance et en néonatalogie. Ils examinent chaque enfant le jour de la naissance et le jour de la sortie.
- Les anesthésistes-réanimateurs : ils assurent la consultation (obligatoire) du huitième mois, posent les péridurales si besoin,

et sont présents pour assurer la sécurité des mamans en salle de naissance.

- Les sages-femmes : en salle de travail, elles assurent le suivi des accouchements physiologiques et assistent les médecins lors d'accouchements pathologiques. En consultation, elles suivent les grossesses à bas risque du début à la fin. En suites de naissance, elles s'occupent avec l'auxiliaire de puériculture des accouchées et de leurs nouveau-nés.
- L'auxiliaire de puériculture : elles sont présentes lors de l'accouchement pour s'occuper de votre bébé. En suites de naissance, elles vous aident à prendre vos marques avec lui (bain, allaitement, soins...).
- Sages-femmes et auxiliaire de puériculture diplômées en allaitement maternel : présente une fois par semaine. En suites de naissances, elle vous propose ses

conseils pour un bon démarrage de l'allaitement... Des consultations en dehors de l'hospitalisation sont possibles également (femme enceinte ou femme allaitante).

- Les aides-soignantes : elles assurent les soins d'hygiène et de confort, ainsi que le service des repas.
- Les agents de service hospitalier : ils s'occupent de l'entretien de votre chambre.
- Les secrétaires : elles vous accueillent lors de vos consultations et prennent vos rendez-vous du suivi de grossesse.
- Les psychologues : ils soutiennent les parents tout au long de la grossesse et pendant leur séjour à la maternité.

LES RENDEZ-VOUS DE SUIVI DE GROSSESSE

Les rendez-vous se prennent au secrétariat de la maternité

- Par téléphone : 04 90 44 93 50
- Par email : RDVmaternite@ch-salon.fr
- Sur Doctolib

L'équipe de la maternité peut vous suivre tout le long de votre grossesse. Vous pouvez également être suivie par votre sage-femme libérale, une sage-femme de PMI (Protection Maternelle et Infantile) ou par votre médecin de ville (gynéco-obstétricien ou généraliste).

Quel que soit votre choix, les deux dernières consultations de grossesse

et une consultation d'anesthésie doivent obligatoirement être effectuées à l'hôpital.

Pensez à prendre rendez-vous dès que vous apprenez que vous êtes enceinte si vous souhaitez faire tout le suivi de votre grossesse à la maternité de l'HPS.

Pour chaque consultation programmée ou en urgence, prenez bien tous vos résultats d'examens biologiques, ainsi que vos échographies.

Lors du premier rendez-vous ou pour toute consultation avec un médecin, il est nécessaire de passer au bureau des entrées (Hall du pavillon Léonie

Imbert, pôle Femme Enfant) avec votre carte vitale et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, carte de séjour...), afin d'obtenir votre feuille de circulation.

Prévoyez de vous présenter 30 minutes avant l'heure du rendez-vous.

Pour les rendez-vous suivants, il n'est pas nécessaire de repasser au bureau des entrées lorsque vous êtes suivie exclusivement par une sage-femme.





LES CONSULTATIONS ET LES ÉCHOGRAPHIES

Le RDV d'inscription et visite de la maternité avec une sage-femme

Quel que soit le praticien qui assurera le suivi de votre grossesse (en ville ou à l'hôpital), vous serez conviée à un premier RDV pour procéder à votre inscription pour l'accouchement.

Une sage-femme vous recevra, votre conjoint et vous, ainsi que trois autres couples pour vous présenter les lieux, l'équipe, l'organisation du suivi ainsi que la philosophie du service. Vous pourrez également (si l'activité le permet !) visiter l'ensemble de la maternité.

Un carnet de bord contenant les documents indispensables à votre suivi, dont le passeport de grossesse, vous sera remis et sera votre guide jusqu'à la naissance.

NB : une visite virtuelle de la maternité est également disponible sur notre page Facebook et sur Instagram !

Une consultation par mois avec votre sage-femme (possible à partir de 9 semaines d'aménorrhée)

Si votre grossesse présente un risque ou une complication, un suivi médical sera organisé avec un médecin gynéco-obstétricien.

Les 3 échographies recommandées à 3, 5 et 7 mois

Pour les examens échographiques, vous devez vous présenter au bureau des entrées (Hall du pavillon Léonie Imbert – pôle Femme Enfant) pour obtenir votre feuille de circulation.

La première échographie est une échographie de datation de l'âge de la



grossesse. A l'issue, la sage-femme ou le médecin vous remettront l'imprimé pour effectuer votre déclaration de grossesse. Vous recevrez également une information sur le dépistage de la trisomie 21.

Le but des autres échographies est de surveiller le bon développement et la croissance de l'enfant, et de diagnostiquer les anomalies fœtales les plus graves.

Elles seront effectuées par nos médecins ou sages-femmes lors de RDV spécifiques. Ils seront amenés si nécessaire à vous proposer d'autres examens.

Il s'agit d'examens délicats techniquement, réclamant le plus grand calme, ne se prêtant pas à la présence de jeunes enfants. Il n'est

pas nécessaire d'avoir la vessie pleine.

Consultation d'anesthésie

Que vous soyez suivie en ville (par une sage-femme libérale ou un médecin) ou à l'hôpital, la consultation d'anesthésie est obligatoire, même si vous ne désirez pas de péridurale. Le RDV se prend le 7ème mois pour une consultation au 8ème mois de grossesse.

Consultations spécifiques

Avec un psychologue, un diététicien, un tabacologue, un pédiatre, une assistante sociale, une spécialiste de l'allaitement, un acupuncteur, ... Elles peuvent s'obtenir sur simple rendez-vous, ou vous être proposées par l'équipe médicale.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS IMPORTANTS

L'entretien prénatal

En plus des consultations de suivi médical, l'équipe de la maternité de l'HPS propose aux futurs parents un entretien prénatal individuel ou en couple à partir du 4ème mois de grossesse.

Entièrement pris en charge par la sécurité sociale, il s'agit d'une rencontre d'une heure avec une sage-femme.

C'est un temps d'échanges concernant la grossesse, l'accouchement et l'enfant à venir dans un cadre moins médical et moins formel.

Parce que mieux se connaître, c'est aider l'équipe à mieux vous accompagner tout au long de votre grossesse et vous permettre de vivre pleinement cette période riche en émotions dans le calme, la sérénité et la confiance.

NB : l'entretien prénatal fait partie intégrante du suivi de la grossesse, il peut être réalisé en ville, avec une sage-femme libérale ou de PMI. Une synthèse de l'entretien vous sera remise et vous pourrez ainsi la partager avec les différents professionnels qui vous accompagneront avant, pendant et après la naissance de votre enfant.

Les cours de préparation à la parentalité

Ils sont proposés par les sages-femmes libérales et les sages-femmes de la PMI. Il s'agit de sept séances remboursées par la sécurité sociale. Nous vous conseillons cette préparation : elle vous permettra d'envisager une expérience nouvelle (1er enfant) et toujours renouvelée (enfants suivants) où se mêlent inquiétude devant l'inconnu, souvenir des naissances précédentes, impatience de l'attente et désir profond de bien faire.

Cette préparation est aussi une démarche personnelle où vous, les futurs parents, créez dans votre intimité, un espace, un temps, une disponibilité dans lesquels la nouveauté de l'enfant à naître pourra s'exprimer. Vous êtes en train de devenir parents. S'y préparer, c'est savoir s'accorder un temps de réflexion, d'échange, de lecture, etc... afin que cette naissance s'inscrive dans votre histoire particulière.

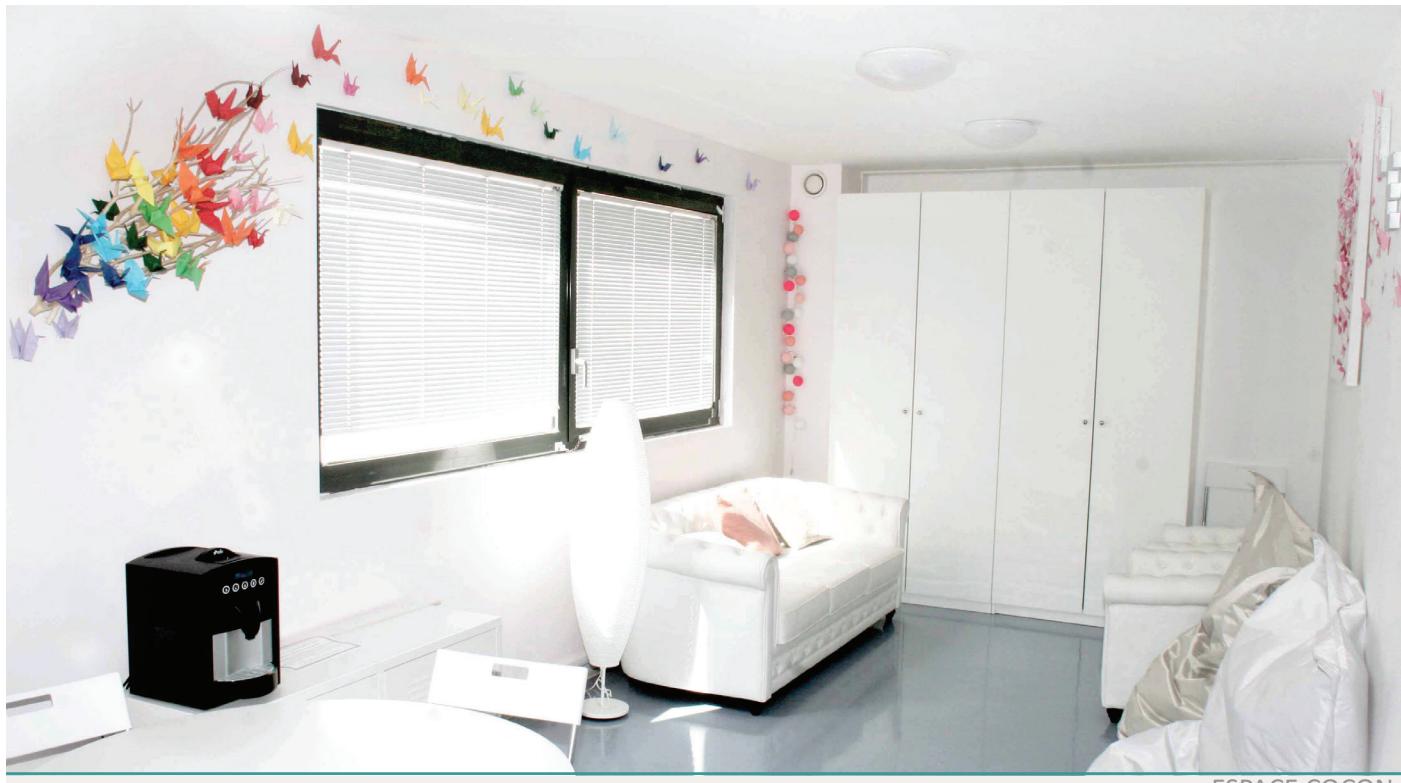
Les incontournables

Les réunions d'information en groupe

- **Rythmes biologiques du nouveau-né : éveil, sommeil, alimentation...**

C'est un temps d'information essentiel pour les futurs parents.

A l'hôpital, une réunion de groupe vous est proposée systématiquement. Les



ESPACE COCON



sages-femmes vous informeront sur les rythmes, les besoins et les compétences du nouveau-né afin que vous puissiez appréhender au mieux les premiers jours avec votre bébé...

Les renseignements et les inscriptions se prennent auprès du secrétariat de la maternité ou par Doctolib.

NB : La réunion sur les rythmes biologiques du nouveau-né peut être réalisée en ville, avec une sage-femme libérale ou de PMI. N'oubliez pas de lui présenter votre passeport de grossesse !

■ Allaitement Maternel

Ces réunions vous apporteront informations, conseils afin d'appréhender au mieux le démarrage de votre allaitement et sa poursuite.

Elles sont fortement recommandées pour les parents qui ont décidé de nourrir leur bébé au sein.

Elles sont également ouvertes à tous ceux qui hésitent et ainsi leur permettre de faire un choix éclairé

NB : La réunion sur l'allaitement maternel peut être réalisée à la maternité, en ville, avec une sage-femme libérale ou de PMI. N'oubliez pas de lui présenter votre passeport de grossesse !

■ Les ateliers de l'Espace Cocon

Des bénévoles proposent tout au long de l'année des ateliers gratuits

à l'Espace Cocon sur des thèmes aussi variés que le chant prénatal, la découverte de la sophrologie, du yoga, de l'ostéopathie, les massages pour les femmes enceintes ou pour les bébés, le tricot, la prévention routière pour les tout-petits, ...

Les séances se déroulent en petits groupes.

Pour tout renseignement : RDV au secrétariat ou sur notre page Facebook et sur Instagram!

Quelques conseils hygiéno-diététiques pendant la grossesse

Nettoyer l'intérieur du réfrigérateur à l'eau chaude avec du liquide vaisselle ou à l'eau tiède avec du vinaigre, deux fois par mois.

Afin d'éviter la listérose pendant la grossesse

- Eviter les fromages à pâte molle au lait cru, les croûtes de fromage, les poissons fumés et les graines germées crues.
- Pour les charcuteries (pâté, rillette, produits en gelée, jambon, etc.), préférer les produits préemballés et les consommer rapidement après leur achat.

Afin d'éviter la toxoplasmose pendant la grossesse

- Bien cuire la viande et éviter la

viande grillée, fumée ou marinée

- En préparant les repas : laver les légumes, les herbes et les ustensiles. Se laver régulièrement les mains.
- Eviter les contacts avec les objets qui pourraient être contaminés par les excréments de chat (gants pour la litière). Eviter le contact avec la terre (gants pour jardiner).

Le Cytomégalovirus (CMV) est un virus très fréquent, généralement sans gravité chez l'adulte, mais qui peut provoquer des complications lorsqu'il est transmis au bébé pendant la grossesse.

Plus d'infos sur le CMV



Afin d'éviter les virus (épidémies de grippe, coronavirus, ...)

Appliquer les gestes barrières : distanciation sociale, lavage régulier des mains, utilisation de mouchoirs à usage unique, limitation des embrassades, port du masque chirurgical si nécessaire...

Plus d'informations sur le site : ameli.fr

LES URGENCES MATERNITÉS

Avant d'arriver à destination finale il se peut qu'il y ait quelques petites escales prévues ou imprévues.

Vous pouvez venir à tout moment de jour comme de nuit aux urgences maternités.

Une sage-femme vous recevra avec bienveillance.

Vous pouvez aussi téléphoner en salle de naissance pour un avis (04.90.44.93.56).

Il faudra néanmoins vous munir de votre carte d'identité et de votre dossier maternité.

Si cela est nécessaire un gynécologue vous verra aussi pour affiner la prise en

charge. Une hospitalisation pourra en découler si besoin ; ou vous repartirez rassurée chez vous.

LE JOUR J

Lors de votre arrivée à destination, un seul accompagnant pourra vous assister pendant le travail.

Vous pourrez nous exprimer vos désirs ou projets de naissance afin que nous répondions au mieux à vos attentes.

Pour que l'accueil de votre nouveau-né se passe dans les meilleures conditions, l'équipe vous encourage, conformément aux recommandations de l'OMS, à :

- Être mobile pendant le travail et gérer les contractions grâce aux différentes positions, yoga, bain, ballons, etc. Avec l'accompagnement des sages-femmes, celui de la personne que vous aurez choisie pour vous soutenir et selon vos propres limites.
- Continuer à boire pendant tout le travail, si vous le désirez, et même manger léger jusqu'à un certain stade.
- Mettre votre bébé en peau à peau avec maman au moins 1 heure après la naissance. Une fois ce délai passé, ou si la

LA CÉSARIENNE

Si vous devez avoir une césarienne programmée ou au cours du travail, nous vous proposerons :

- Une réhabilitation précoce afin de pouvoir vous occuper au plus vite de votre enfant
- Un peau à peau avec vous au début puis avec votre conjoint
- Une tétée la plus précoce possible
- Votre conjoint pourra être présent lors de la césarienne après accord de l'équipe médicale



maman n'est pas disponible, le co-parent a alors toute sa place.

- Faire téter votre nouveau-né le plus précocement possible.
- Être accompagnée et soutenue par la personne de votre choix, jour et nuit, grâce au lit accompagnant dans les chambres particulières.
- Être proche de votre bébé en permanence. Votre présence apaisante est irremplaçable et cette proximité vous permettra

d'être sensibilisée aux besoins de votre enfant et ainsi d'y répondre facilement.

L'équipe de la maternité s'engage à respecter la dignité, l'intimité et la confidentialité de toutes les mères, de les informer afin qu'elles soient en mesure de prendre des décisions éclairées et de les accompagner de manière adaptée en cas d'accouchement difficile.



LE SEJOUR

Les soins apportés à la mère et à l'enfant

La proximité mère-bébé et le peau à peau sont essentiels !

Dans le cadre de la labellisation IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés), nous mettons tout en œuvre pour adapter nos soins à vos besoins et ceux de votre bébé ; un accompagnant est le bienvenu durant le séjour et est autorisé à dormir auprès de la maman en chambre particulière (voir charte des accompagnants, merci de la respecter).

- La sage-femme vous verra tous les jours dans votre chambre. Elle s'assure de votre bon rétablissement, procède aux éventuels soins, examens, et peut donner des conseils sur l'allaitement.
- Les auxiliaires de puériculture sont là pour vous soutenir dans vos inquiétudes légitimes de parents. Elles vous guident dans les différents soins nécessaires à votre enfant (change, bain, soins du cordon, administration de vitamines...) et vous accompagnent dans le mode d'alimentation choisi. Elles surveillent également la survenue d'un éventuel ictère (jaunisse).
- Les aides-soignantes qui vous accompagnent pour vos soins d'hygiène et de confort sont aussi formées aux rythmes et au suivi de l'alimentation du nouveau-né. N'hésitez pas à leur demander conseil si besoin.
- Votre bébé pourra être nourri dès qu'il montrera des signes d'éveil.

L'allaitement maternel est l'un des premiers facteurs de protection durable de la santé de votre enfant, il est recommandé d'allaiter exclusivement jusqu'aux 6 mois puis en complément de la diversification alimentaire jusqu'à 2 ans au moins. C'est bénéfique pour la santé de votre bébé et pour la vôtre.

La valise pour le séjour

Pour bébé

- 1 gigoteuse
- 5 tenues (bodies + pyjamas)
- 2 gilets
- Chaussettes
- 2 bonnets
- Nécessaire de toilette : savon bébé (soyez vigilants aux perturbateurs endocriniens), plusieurs serviettes de toilette, un petit peu de coton, thermomètre rectal, brosse à cheveux

Un paquet de couches est offert par l'hôpital. Néanmoins prévoyez-en quelques-unes.

Papiers administratifs

- Résultats de laboratoire et échographies
- Carte vitale
- Papiers d'identité (CNI, carte de séjour, passeport) des 2 parents
- Reconnaissance anticipée ou justificatif de domicile
- Livret de famille
- Reconnaissance anticipée si effectuée
- Justificatif de domicile
- Déclaration conjointe de choix de nom pour la naissance du premier enfant commun (complété et signé par les deux parents)

Pour Maman

- Vêtements confortables et légers
- Sous-vêtements confortables et adaptés
- Chaussons ou claquettes
- Bas ou chaussettes de contention (sur prescription médicale)
- Nécessaire de toilette : plusieurs serviettes de bain (dont une pour tapis de bain), savon (éventuellement gel intime liquide), shampooing, trousse de toilette, serviettes hygiéniques, slips confortables, brumisateur
- Papier et stylo
- Nécessaire pour allaitement maternel : coussin, soutien-gorge (sans baleines), coquillages, coussinets absorbants si besoin
- Matériel de surveillance glycémique en cas de diabète
- Tout ce qui peut améliorer votre confort : un oreiller supplémentaire, une veilleuse, des petits encas ...
- Eviter les objets de valeur.

NB : Penser à la valise de l'accompagnant ! (Pyjama ou tenue de nuit correcte, affaires de toilette pour le séjour,...)

Le guide de l'allaitement maternel (Santé Publique France), joint à notre livret d'accueil, vous apportera des informations précieuses. Il a pour objectif de répondre aux questions que vous pouvez vous poser, de vous apporter des conseils pratiques, des adresses utiles, et de vous proposer un accompagnement dans la poursuite de l'allaitement maternel au jour le jour.

Il a été conçu par des spécialistes de l'allaitement maternel (professionnels de santé, consultants en lactation, représentants d'associations et d'institutions) et vous donne les recommandations les plus récentes sur le sujet.



Votre enfant sera pesé dès le deuxième jour de vie et mesuré le jour de la sortie. Les bains se font 1 jour sur 2 lorsque votre bébé est éveillé, à partir du premier jour. Elles proposent aussi une initiation à la pratique des bains enveloppés.

Au deuxième jour, un test de dépistage auditif sera effectué par l'auxiliaire de puériculture.

En France un dépistage néonatal à trois jours est réalisé gratuitement chez tous les nouveau-nés pour détecter certaines maladies graves.

Plus d'infos



Une professionnelle diplômée en allaitement maternel est présente le mardi. Conseils et accompagnement par téléphone ou sur RDV le mardi également.

Tous les nouveau-nés seront examinés par un pédiatre dans les premières 24heures et le jour du départ, davantage si besoin. Il se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Si le vécu de votre accouchement a été difficile, n'hésitez pas à en parler avec l'équipe. Des psychologues peuvent passer en chambre si vous en éprouvez le besoin.



Il est possible de poursuivre le suivi après le retour à domicile (consultation gratuite sur RDV).

Prestations hôtelières

Le service de suites de naissance se compose de 3 chambres doubles et 16 chambres particulières. La demande de chambre particulière se fait à l'entrée, attribuée selon les disponibilités. Le tarif est 45€/j. Rapprochez-vous de votre mutuelle pour une éventuelle prise en charge. Toutes nos chambres sont équipées d'un mini réfrigérateur.

Des fauteuils-lits dépliables sont disposés dans chaque chambre particulière. Un lot de draps et couverture est fourni pour le séjour.

Notre service s'est équipé de 3 lits de cododo (priorité aux mamans ayant eu une césarienne) et de 3 tire-lait disponibles si besoin.



CHAMBRE

Télévision et accès WI-FI

Se rapprocher de la cafétéria se trouvant dans le hall ou renseignements au 9814 depuis le téléphone de la chambre.

Les repas

- Petit déjeuner servi entre 7h30 et 8h30, puis en self-service jusqu'à 9h30
- Déjeuner servi à 12h00
- Collation de l'après-midi : un laitage vous est proposé entre 15h30 et 16h00
- Diner servi à 19h00
- Le soir, tisane sur demande

Pour les accompagnants : possibilité de commander les repas du midi et/ou du soir le matin même. Se rapprocher de l'aide-soignante du service pour plus d'informations.

Déclaration de naissance

Le certificat de naissance rédigé par la sage-femme en salle de naissance vous sera remis en chambre. Vous avez 5 jours pour déclarer votre enfant à la mairie de Salon de Provence. Munissez-vous de vos pièces d'identité, de votre livret de famille, de la reconnaissance anticipée si effectuée et/ou d'un justificatif de domicile, de la déclaration conjointe de choix de nom pour la naissance du premier enfant commun (complété et signé par les deux parents). Des informations plus complètes sont affichées sur la porte de votre chambre.

Si votre bébé est hospitalisé en néonatalogie

Au sein du service de pédiatrie, il existe



une unité de néonatalogie, de niveau de IIA, c'est-à-dire pouvant accueillir des nouveau-nés prématurés à partir du 8eme mois ou nécessitant une surveillance particulière.

Si votre enfant est hospitalisé, la présence d'au moins un parent est un véritable soutien pour sa santé. Le service dispose de 2 chambres kangourou (maman et bébé dans la même chambre) pour pouvoir maintenir une proximité bienfaisante. Si ces chambres ne sont pas disponibles, le service de néonatalogie garde ces portes ouvertes nuit et jour pour les parents.

Le peau à peau, par ses nombreux bienfaits, est un soin à part entière. Il est encouragé d'autant plus quand le bébé est hospitalisé.

Les soins sont effectués en présence des parents et si possible avec leur participation. Les soignants s'adaptent aux besoins de chaque bébé et de sa maman.

Le lait maternel, facile à digérer, aidant à lutter contre les infections et soutenant le développement du bébé, est un véritable médicament pour le nouveau-né hospitalisé. Si le bébé n'arrive pas à téter au sein, le lait peut être recueilli grâce à l'expression manuelle et le tire-lait et il peut être donné différemment. L'équipe de néonatalogie est là pour accompagner les parents.

Autres services proposés

- Ateliers : Vous pouvez vous inscrire aux différents ateliers proposés pendant votre séjour ou après votre sortie : portage, massage bébé ... inscription obligatoire au secrétariat de la maternité.
- Salon des familles : Espace Cocon Le mercredi et le WE, la salle pourra vous être ouverte pour retrouver votre famille dans un lieu convivial.
- Bibliothèque : passage de bibliothécaires 1 fois par

semaine pour vous proposer de la lecture. Les livres empruntés devront être rendus en fin de séjour.

- Aumônier : il peut passer à la demande des familles

Les visites

Les visites sont autorisées de 15h00 à 19h00, excepté pour le deuxième parent pour lequel la plage horaire est élargie. Merci d'en informer votre entourage. Les enfants en dessous de 15 ans ne sont pas autorisés, exceptée la fratrie.

Il est rappelé que pour la sécurité de votre bébé, tout adulte ou enfant malade devra s'abstenir de rendre visite à maman et bébé à la maternité.

SELON LA SITUATION SANITAIRE, CERTAINES MODIFICATIONS PEUVENT ETRE APORTEES ET LES CONDITIONS D'ACCES A LA MATERNITE RESTREINTES.

LA FIN DU SEJOUR LE RETOUR A DOMICILE

Si vous et votre bébé êtes en bonne santé, votre séjour à la maternité sera relativement court.

Il est généralement de 3 jours (72h) pour un accouchement par voie basse et 4 jours (96h) pour une naissance par césarienne.

Un suivi à domicile par une sage-femme (libérale ou PMI) doit être

programmé dans la semaine qui suit la naissance, idéalement dans les 48h, des visites supplémentaires peuvent être envisagées selon les besoins.

Il faut donc **anticiper** votre sortie : Prenez contact avec une sage-femme et le médecin qui suivra votre enfant dès la grossesse, échangez avec ces professionnels.



Il sera ainsi plus facile d'obtenir un rendez-vous dans les suites de la naissance.

Sortie précoce (avant 72h):

Une sortie précoce peut être envisagée :

- Si votre état de santé et celui de votre bébé le permet (certains critères définis par l'HAS sont à respecter). Si tel est votre projet, discutez-en avec la sage-femme qui suit votre grossesse...

et

- Si l'organisation du suivi médical a été anticipée

Une première visite par votre sage-femme doit être effectuée dans les 24h après la sortie.

Une deuxième visite est systématique dans la semaine suivant la sortie, d'autres peuvent être planifiées



selon les besoins et l'appréciation du professionnel en charge du suivi.

Une visite chez le pédiatre ou le médecin généraliste doit être organisée dans la deuxième semaine qui suit la naissance.

En pratique, les sorties se font avant 13h après accord du pédiatre et de l'équipe obstétricale. Tous vos documents de grossesse vous seront rendus. Assurez-vous de prendre toutes vos ordonnances et le carnet de santé de bébé.

La mesure de satisfaction et l'expérience du patient est une priorité de l'Hôpital du Pays Salonnais et participe à l'amélioration de la démarche qualité.

Nous participons à l'enquête nationale E-SATIS : un questionnaire est élaboré en fonction de votre type de séjour, par la Haute Autorité de Santé. Cela permet à tous les hôpitaux d'être évalués selon les mêmes critères.

Deux semaines après votre sortie, vous recevrez un e-mail sécurisé et individuel, sur l'adresse mail que vous aurez communiquée aux bureaux des entrées.

Vous pourrez ainsi vous connecter au questionnaire e-satis en ligne pour y répondre et le renvoyer dans un délai de 10 semaines suite à sa réception. Nous vous remercions pour votre participation, vos remarques nous permettent d'améliorer notre accompagnement.

Environ 4 semaines après la naissance de votre enfant, pensez au rendez-vous d'entretien postnatal, c'est un temps privilégié avec votre sage-femme pour échanger sur les premiers temps de votre parentalité, vos victoires, vos difficultés, etc.

Pensez à prendre RDV pour la visite de contrôle avec votre sage-femme ou votre médecin dès la sortie dans 6 à 8 semaines.

Vous devez passer au bureau des admissions (Hall d'accueil) pour faire votre sortie administrative avant de partir.

LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

La Commission des Usagers veille à ce que vos droits soient respectés et vous aide dans vos démarches. Elle peut être amenée à examiner votre réclamation ou votre plainte. De plus, elle doit recommander à

l'établissement l'adoption de mesures afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes hospitalisées et de leurs proches.



CHARTE DES ACCOMPAGNANTS

Un accompagnant est le bienvenu dans notre maternité aux différents temps de l'accouchement et des suites de naissances durant tout le séjour de la patiente y compris les nuits.

Pour assurer le repos et l'intimité de chaque patiente, **l'accompagnant n'est pas autorisé à rester dormir dans les chambres doubles.**

En chambre individuelle, et lors du passage de la sage-femme de nuit, merci de lui préciser votre présence, elle vous sera accordée sous réserve du respect de cette charte. Ainsi vous pourrez seconder la maman dans la prise en charge du bébé tout au long du séjour.

Si tel est votre souhait, et **dans la mesure de nos possibilités**, nous vous fournirons les draps, oreillers et couvertures pour la durée de votre

séjour (1 lot par séjour)

Pour nous permettre d'organiser au mieux votre séjour nous avons besoin :

- Que vous portiez une tenue décente (un vrai short et un tee-shirt au minimum) et que **votre literie soit rangée** après votre petit-déjeuner ;
- Que vous ne marchiez pas sur le sol mouillé de la chambre lors du ménage et que vous laissiez le lit à votre compagne ;
- Que vous limitiez vos déplacements dans les couloirs la nuit.

Les visites sont autorisées de 15h à 19h, nous vous demandons d'en informer votre entourage.

Parmi les enfants, seuls les frères et sœurs de bébé et les mineurs de plus de 15 ans sont admis.

Nous rappelons tout de même que les enfants, comme les adultes, en période d'incubation ou atteints de maladie contagieuse doivent s'abstenir de visites auprès des nouveau-nés et des mamans.

Pas plus de deux visiteurs à la fois. Des visites trop nombreuses peuvent fatiguer la maman ainsi que le bébé, il est donc dans votre intérêt de demander à vos visiteurs de respecter ces consignes.

La vie en collectivité impose quelques contraintes notamment le respect et le repos de chacun. Merci d'y veiller

OÙ TROUVER DU SOUTIEN ?



Les sages-femmes Libérales

<http://www.ordre-sages-femmes.fr/annuairesflib/>
Sélectionner votre département et/ou votre ville.



Les consultantes en lactation

<https://www.consultants-lactation.org/annuaire-des-ibclc/>
Choisissez par département ou par critères spécifiques.



Les 1000 premiers jours : informations utiles, outils d'accompagnement et application

LES ASSOCIATIONS À PROXIMITÉ



Association SALON-ACTION-SANTE

- Ateliers d'échanges gratuits pour les parents « Le nid des tout-petits » le lundi de 14h à 16h
 - Moments de détente et d'échanges : « Parents-Pause »
 - Enfants plus grands : « La cabane à jouer » les lundi-mardi-jeudi-vendredi
- Informations et contact : 04 90 53 14 69, contact@salonactionsante.fr



Ligne téléphonique « Allo Parents bébé » : numéro vert anonyme et gratuit 088 003 456



La Leche League

<https://www.lllfrance.org>

Pour contacter une animatrice de permanence, choisir « vous informer » puis « contacter une animatrice » ou « trouver une réunion » puis sélectionner votre département.

Mail : boitecontact@lllfrance.org

Groupe privé Facebook : « la leche league France »



Allaitement Tout un art

<https://allaitement-toutunart.fr/>

Ligne de permanence : 07 55 62 05 55

Mail : contact@allaitement-toutunart.org

Groupe privé face book : « association l'allaitement tout un art »



Un bébé au naturel Provence Luberon

http://www.unbebenaturel.fr/Association_Un_Bebe_au_Naturel_Provence_Luberon/Accueil.html

Organisation de « peti'dej allaitement » et d'activités en lien avec l'allaitement et la parentalité.

Page face book : Association un bébé au naturel Provence Luberon

AUTRES RESSOURCES UTILES À L'ALLAITEMENT



La Coordination Française pour l'Allaitement Maternel

<https://www.coordination-allaitement.org>

Association regroupant des associations de soutien à l'allaitement de toute la France ainsi que des professionnels de santé actifs dans ce domaine.



Vanilla Milk

<https://vanillamilk.fr/>

Site internet privé facilitant la recherche de soutien en allaitement. Carte interactive permettant de trouver des associations, des professionnels formés en allaitement et des mamans allaitantes.



Le lactarium référent des Bouches du Rhône

Lactarium de Montpellier : 04.67.33.66.99

<https://www.chu-montpellier.fr>

<https://association-des-lactariums-de-france.fr/lactarium-montpellier/>



Le centre de référence national médicaments et allaitement

<https://www.lecrat.fr/>

NUMÉROS UTILES

Standard de l'hôpital.....04.90.44.91.44

Secrétariats :

Consult. gynécologiques et obstétriques ..04.90.44.93.50

Consult. d'anesthésie04.90.44.92.48

Sage-femme en salle de naissance04.90.44.93.56

Sage-femme de suites de naissance.....04.90.44.93.54

Prof. diplômée en allaitement maternel ..04.90.44.91.93

Secrétariat du laboratoire.....04.90.44.94.46

Diététicienne.....04.90.44.93.63

Tabacologue04.90.44.98.27

Secrétariat de pédiatrie04.90.44.91.99

P.M.I

Secteur Salon de Provence04.13.31.66.20

Secteur Miramas04.13.31.76.00

Secteur Istres04.13.31.92.05

Mairie de Salon de Provence.....04.90.44.89.00

PLAN DE LA MATERNITÉ





Hôpital du pays Salonnais
207 Avenue Julien Fabre
BP 321
13658 Salon de Provence - CEDEX
www.ch-salon.fr



Parlez-en à votre
professionnel de santé

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE



L'hôpital du Pays Salonnais s'engage contre les violences faites aux femmes,

- appelez le 3919 (numéro national gratuit et anonyme, accessible 7j/7, 24h/24)
- consultez les informations sur les espaces dédiés